

Zeitschrift: Dissonanz = Dissonance
Band: - (2009)
Heft: 105

Rubrik: STV-Rubrik

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Engagement de Csaba Kézér à la direction de l'ASM

A dater du 1^{er} février, Csaba Kézér sera le nouveau directeur de l'ASM. Après une mise au concours publique et l'audition de différents candidats, le comité a porté son choix sur celui qui présente toutes les qualités pour assumer l'ensemble des tâches dévolues aux deux postes actuels de directeur et de secrétaire artistique. Double national suisse et hongrois, musicien et manager artistique brillant, parlant cinq langues, terminant un mandat comme spécialiste de la scène de la musique contemporaine suisse chez Pro Helvetia, il saura, aux yeux du comité, relever les défis qui se présenteront dès demain à l'ASM. (Voir également www.asm-stv.ch)

Avancement de la préparation de la Loi sur l'encouragement à la culture

Le rythme des travaux des parlements nationaux ne permet pas à ce dossier d'avancer rapidement. A la session d'automne, le Conseil national a entamé son débat sur la Loi sur l'encouragement de la culture. En l'état actuel, le projet de loi ne ressemble pas à ce que les milieux culturels souhaiteraient vraiment.

Il faut souligner que la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC), qui a préparé l'examen de la loi pour le plénum, a revu en profondeur le projet du Conseil fédéral et y a intégré certaines de nos revendications, sur des points importants. Notamment, a été adoptée une motion de l'UDC zurichois Toni Bortoluzzi pour imposer une de nos exigences de base : une contribution de la Confédération à la sécurité sociale des artistes indépendants, qu'elle soutient et qu'elle promeut. Le débat continue au Conseil national en février, puis passera au Conseil des Etats.

Mise au concours pour la Fête des musiciens 2009

Un nombre important de dossiers sont parvenus au secrétariat suite aux différentes mises au concours. Nous remercions tous les membres qui ont envoyé des dossiers pour leur participation et leur intérêt à la fête. Les jurys vont siéger fin janvier et février, ce qui permettra de définir le programme exact que vous trouverez dès le mois de mars sur notre site Internet.

Le délai de la mise au concours pour la catégorie 6 (Atelier de composition pour jeunes compositeurs) a été prolongé jusqu'à fin février. Sont appelés à déposer des dossiers des étudiants en composition ; les professeurs de composition sont encouragés à pousser leurs étudiants à faire la démarche. Renseignements : www.asm-stv.ch

Casa Pantrovà

La Casa Pantrovà est une maison réservée à des séjours de travail pour des artistes de toutes les catégories artistiques. Tous ceux qui y ont séjourné trouvent la maison très « inspirante ». La participation de l'ASM à l'Association Casa Pantrovà se traduit par une mise à disposition de huit semaines de séjour pour nos membres. Pour 2009, quatre semaines sont encore disponibles, profitez-en ! La location est largement subventionnée par l'ASM, ce qui a pour conséquence un prix diminué de moitié pour chacun de nos membres.

Renseignements : www.pantrova.ch

Réservations : pantrova@asm-stv.ch

L'Association de la Fête des Arts est mise au repos

Après l'organisation avec succès, en 2005, du Forum des Artistes et l'impossibilité matérielle de répéter cette manifestation en 2007 et en 2009, l'Association Fête des Arts, dont l'ASM est un membre fondateur, a été dissoute en tant que telle et a transféré ses activités, buts et capital à Suisseculture. Celle-ci a le mandat de conserver cette structure au repos jusqu'à ce que l'opportunité d'organiser une manifestation d'ordre politico-culturel à l'attention de tous les artistes de Suisse se représente.

STV-Rubrik

Csaba Kézér neuer STV-Direktor

Ab 1. Februar wird Csaba Kézér der neue Direktor des STV sein. Nach einer öffentlichen Ausschreibung und Vorstellungsgesprächen mit mehreren Kandidaten hat der Vorstand diese Persönlichkeit, welche die Fähigkeiten beider Arbeitsbereiche, des Direktors und des Secrétaire artistique, in sich vereint, gewählt. Er ist schweizerisch-ungarischer Doppelbürger, Musiker und hat das Executive Master of Arts Management abgeschlossen. Er hat bis jetzt für die Kulturstiftung Pro Helvetia gearbeitet, beherrscht fünf Sprachen und weist ein Profil auf, welches ihm, in den Augen des Vorstands, erlauben wird, die kommenden Herausforderungen des Vereins anzunehmen.

Verein Fest der Künste «auf Eis gelegt»

Nach der erfolgreichen Organisation 2005 des Forum des Artistes, war es 2007 und 2009 finanziell unmöglich, diesen Anlass zu wiederholen. Somit wurde der Verein, dessen Mitglied der STV ist, aufgelöst und seine Aktivitäten, Ziele und Kapital Suisseculture überführt. Diese hat die Aufgabe, die Struktur ruhen zu lassen, bis sich eine neue Gelegenheit anbietet, einen kulturpolitischen Anlass für alle Künstler der Schweiz zu organisieren.

Kulturförderungsgesetz, langsame Entwicklung im Parlament

Die Parlamentsarbeit betreffend das Kulturförderungsgesetz hat einen langsamen Rhythmus angenommen. Der Nationalrat hat in der Herbstsession die Debatte begonnen. Heute ist das Projekt nicht genau dasjenige, welches die Künstler sich gewünscht hätten. Es muss jedoch betont werden, dass die WBK (Wissenschaft, Bildung und Kultur), die das Gesetz analysiert hat, das Projekt des Bundesrates grundsätzlich geändert, und einen Teil unserer Anliegen eingefügt hat. Insbesondere wurde einer Motion des Nationalrates Bortoluzzi zugestimmt, die dem Bund die Möglichkeit gibt, einen Beitrag an die berufliche Vorsorge für die von ihm unterstützten Künstlerinnen und Künstler zu leisten. Die Debatte geht in der Wintersession weiter, dann geht das Dossier zum Ständerat.

Ausschreibungen für das Tonkünstlerfest 2009

Eine grosse Anzahl Dossiers wurden dem Sekretariat zugeschickt. Wir danken allen Mitgliedern, die sich beworben haben und ein Projekt eingesandt und somit ihr Interesse an unserem Fest gezeigt haben. Die beiden Jurys werden Ende Januar und Februar die Werke auswählen und danach kann das definitive Programm zusammengestellt werden. Der Termin für die Kategorie 6 (Kompositionsatelier für junge Komponisten) wurde bis Ende Februar verlängert. Alle Kompositionsstudenten sind aufgefordert, ihr Dossier einzureichen, die Kompositionsprofessoren werden gebeten, ihre Studenten zur Bewerbung zu motivieren. Informationen: www.asm-stv.ch

Casa Pantrovà

Die Casa Pantrovà ist ein Haus, welches für Arbeitsaufenthalte für Künstler aller Sparten reserviert ist. Alle Bewohner des Hauses finden es sehr «inspirierend». Der STV kann durch seine Beteiligung am Verein Casa Pantrovà über 8 Wochen Aufenthalt verfügen, den er seinen Mitgliedern zur Verfügung stellt. Für 2009 sind noch vier Wochen frei, nutzen Sie die Gelegenheit! Da der Mietpreis vom STV subventioniert wird, kann er für seine Mitglieder auf die Hälfte reduziert werden.

Informationen : www.pantrova.ch,

Reservationen : pantrova@asm-stv.ch

Lettre ouverte...

... aux membres de l'ASM après neuf ans de partage

Chers membres de l'ASM, Madame, Monsieur,
Le jour de mon arrivée au bureau du Grammont 11 bis à Lausanne fut pour moi un grand saut dans l'inconnu. Venant du monde de la technologie et ignorante des réalités de celui de la musique en Suisse, j'ai découvert votre monde, un monde différent du mien, enrichissant, souvent stimulant, parfois étonnant.

J'ai été frappée d'emblée par la position difficile de l'Association, qui se révèle de manière très concrète lors des Fêtes des Musiciens, de poursuivre deux objectifs difficilement conciliables. Le premier objectif, la promotion de la musique contemporaine, implique une attitude de recherche, de visibilité et d'approche du citoyen-auditeur-consommateur de musique. L'autre objectif principal, le soutien des intérêts des membres et le maintien de la ligne « artistique » de l'association, suppose plutôt un travail interne et caché, à l'abri des tendances « commerciales » et « grand public ». Les neuf ans passés à la direction de votre association ont été marqués par cette dualité, cette recherche d'équilibre.

Aujourd'hui je vous quitte pour me consacrer à d'autres défis et souhaite vous transmettre ces quelques réflexions.

Le but premier de l'Association est la défense et la promotion de la musique contemporaine. C'est un objectif ambitieux qui demande un effort constant. Il implique une position sans équivoque sur la qualité de la musique produite par ses membres. Cela a pour conséquence une position quelque peu élitaire. Cette position a toujours été soutenue par les comités successifs et représente donc le positionnement historique de l'association. Cependant, les temps changent, les moyens de communication également, de plus d'autres tendances musicales se sont développées. Peut-être que l'ASM devrait rechercher une ouverture vers un public plus large et moins acquis à ses choix artistiques. Sans faire aucune concession sur la qualité mais par un effort de « vulgarisation » on pourrait attirer de nouveaux adeptes de musique moderne et atteindre ainsi l'un des buts premiers de l'ASM.

Le rôle d'une association comme la vôtre dans le contexte de la société d'aujourd'hui est de plus en plus difficile à définir. Surtout, il est de plus en plus difficile de répondre aux besoins des membres et encore plus difficile de motiver suffisamment de personnes pour faire vivre l'association. Cependant, les différents membres des comités successifs que j'ai côtoyés pendant toutes les années passées à votre secrétariat général ont toujours fait mon admiration, car ils donnent beaucoup de temps et s'engagent personnellement pour faire vivre l'ASM. Je souhaite à l'association de trouver encore et toujours des membres convaincus par sa cause et prêts à consacrer leurs compétences à la défense de la musique. Ils sont un soutien nécessaire et précieux pour le directeur et pour le personnel du secrétariat général, en même temps, ils sont les relais des intérêts des membres. J'encourage chaque membre à accepter, à un moment ou un autre, d'assumer cette tâche enrichissante.

Les collaborateurs du secrétariat général vous sont souvent peu connus, si ce n'est par un nom au bas d'une lettre ou sur le site internet. J'aimerais cependant vous dire qu'ils sont de vrais professionnels, non pas de la musique puisque cette partie est la vôtre, mais du travail administratif nécessaire à la gestion d'un budget important, à la défense de vos intérêts, à l'organisation des différentes manifestations et fêtes et au suivi quotidien des demandes diverses de la part des membres. Je les remercie tous, les anciens et les actuels, pour le travail effectué en commun et leur souhaite de pouvoir continuer à œuvrer pour le bien de la scène musicale suisse avec efficacité et plaisir.

Pour terminer, quelques mots à l'attention de votre nouveau directeur, auquel — j'en suis convaincue — vous ferez bon accueil. Cher Csaba, vous avez en prenant cette charge une double opportunité : celle de continuer un travail plus que centenaire, dans le respect d'une histoire et d'une ligne artistique et politique. Mais vous avez aussi la chance de pouvoir orienter le travail de cette association en fonction de la vie du 21^e siècle, en fonction de nouvelles tendances musicales et sociales et de donner à l'ASM l'image d'une association moderne, qui sait communiquer et transmettre des valeurs, qui sait répondre aux besoins nouveaux et qui ne craint pas de se positionner dans le contexte national.

CLAUDINE WYSSA, FÉVRIER 09